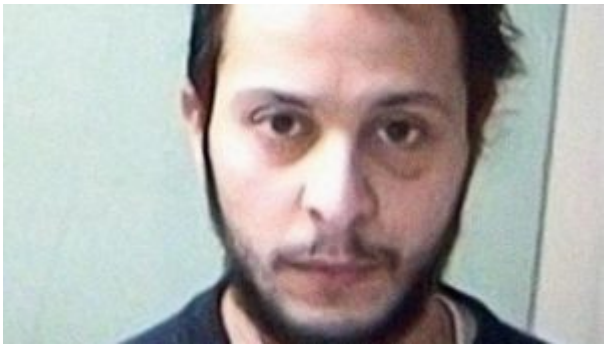
Belgique : les terroristes Salah Abdeslam et son complice condamnés à verser 700.000 euros à un policier ayant perdu la vue et le sens de l'équilibre… mais ils sont insolvables

23/04/2021 à 10h07



Salah Abdeslam et Sofien Ayari ont été condamnés jeudi à indemniser à hauteur de près de 700.000 euros un policier des unités spéciales blessé lors d'une perquisition à Forest en 2016, rapporte La Libre Belgique ce vendredi. Tous deux ont été condamnés en 2018 à 20 ans de prison pour tentative d'assassinat dans un cadre terroriste, à savoir la fusillade de la rue du Dries à Forest, le 15 mars 2016.

Lors de la perquisition de l'appartement qu'ils pensaient abandonné par la cellule terroriste, les policiers ont essuyé des tirs. Une balle avait atteint le casque d'un membre des unités spéciales. Elle avait dévié pour lui arracher un bout d'oreille et causer une lésion du nerf optique qui lui a coûté la vue et le sens de l'équilibre.

Le policier grièvement blessé était partie civile au procès en

2018. Ce volet civil vient de se terminer. Le tribunal a détaillé jeudi tous les montants que devront lui verser Salah Abdeslam et Sofien Ayari, soit une somme légèrement inférieure à 700.000 euros, hors intérêts. **Les intéressés étant insolvables, le policier devra vraisemblablement s'adresser au Fonds d'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence.**

7 sur 7